



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

DCM 24.02.22

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
5 avril 2024**

**Date de convocation :
29 mars 2024**

Objet :
**Remise d'un « colis créatif » à Madame Christine COURCELLE
pour l'animation de son atelier « Sculpture sur papier »**

**Votes pour : 27
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'ISBERGUES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Etaient présents : M. David THELLIER - M. Eric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER - M. Laurent DANIEL - Mme Nathalie LEGRAND - Mme Sandrine ALLOUCHERIE - Mme Aude DERVILLERS - Mme Marie-France VERREMAN - Mme Marie-Paule CLAREBOUT - M. Benoît COUPET - Mme Véronique LUPART - M. Vincent GALLOIS - Mme Hélène BARRAS - Mme Caroline BERROD - M. Michaël DELHAYE - Mme Stéphanie DELMARE - Mme Micheline DAUTRICHE - M. Pascal GANTOIS - M. Thierry DISSAUX - M. Michel BINCTEUX - M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- M. Sébastien MILON a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à Mme Stéphanie DELMARE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Pascal GANTOIS ;
- Mme Frédérique SAUVAGE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Véronique LUPART.

Membres absents : M. Steve CAMPAGNE - Mme Céline COTTREZ.

Madame Laurie LECRINIER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre du Printemps des Poètes du 12 au 23 mars 2024, Madame Christine COURCELLE, domiciliée 36 rue Edmond Mille à Isbergues et adhérente à la Médiathèque, a proposé d'animer gratuitement l'atelier « Sculpture sur papier » afin de transmettre son savoir-faire sur la technique de pliages de livres.

Il précise que cet atelier permettra de recycler de façon originale de vieux livres sortis des collections de la Médiathèque ou amenés par les participants à l'atelier.

Afin de remercier Madame COURCELLE pour l'animation bénévole de l'atelier décrit ci-dessus, Monsieur le Maire propose de lui offrir un « colis créatif » d'une valeur de 75,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'offrir un « colis créatif » d'une valeur de 75,00 € à Madame Christine COURCELLE, domiciliée 36 rue Edmond Mille à Isbergues, en remerciement de l'animation bénévole de l'atelier « Sculpture sur papier » durant le Printemps des Poètes du 12 au 23 mars 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Délibération publiée le **18 AVR. 2024**, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

le **18 AVR. 2024**

Le Maire,



David THELLIER.